

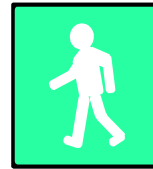
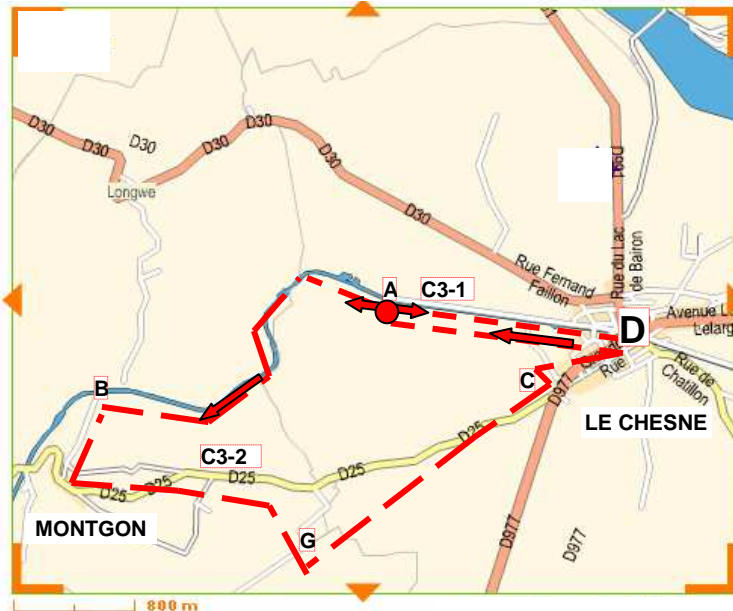
# Fiche circuits C3

« entre Le Chesne et Montgon »

C3-1 : « le long du canal des Ardennes » = 4 km  
 C3-2 : « jusqu'à Montgon » ..... = 10 km

Départ/arrivée : **point D** : place du parlement de LE CHESNE

Couleur fléchages : **ROUGE**



C 3-1 ≈ 1 h  
 C 3-2 ≈ 3 h



C3-2 ≈ 20m



## ITINERAIRE, ETAPES

**C31 : « le long du canal des Ardennes » = 4 km**  
**C32 : « jusqu'à Montgon » = 10 km**

- Départ place du parlement, face au magasin « 8 à 8 » à Le Chesne
- Passer le pont ...
- et descendre l'escalier vers l'église
- Longer le canal sur 2km jusqu'à l'écluse n° 3 (point A)
- Traverser le canal par le deuxième pont

...../.....

## COMMENTAIRES

- Observer ...  
**le calvaire du 13<sup>ème</sup> siècle:**  
 croix de carrefour matérialisant la croisée des chemins, mais aussi lieu de prière, construite sur une forme hexagonale en pierre, la base formant escalier. Autrefois, elle comportait des niches avec statuettes, et était surmontée d'une flèche ornée de crochets détruite à la Révolution.
  - et l'**église St Jacques le Majeur** du 12<sup>ème</sup> - 15<sup>ème</sup> siècle, reconstruite en partie après sa destruction en 1940, romane, fortifiée avec sa tour clocher imposante, ses contreforts et gargouilles.
  - Demi-lune pour les manoeuvres de péniches
- NB : interdiction absolue de traverser par les portes d'écluses : Danger !**

.../.....

- **C3-1:** .... tourner à droite pour revenir par le chemin de halage le long du canal vers Le Chesne
  
- **C3-2:** .... tourner à gauche vers Montgon par le chemin de halage sur 2500 m jusqu'à l'écluse n°11 (point B)
- Prendre à gauche pour traverser le canal et remonter vers Montgon par la petite route sur 1200m jusqu'à l'aire de pique-nique
- Prendre la D25 vers Le Chesne sur 100m et tourner à droite et continuer 500 m jusqu'à la ferme « Girondelle» (point G)
- Suivre le chemin sur 1500m pour revenir sur la D25 vers Le Chesne
- Suivre cette route sur 1500m et prendre le chemin à gauche vers la ferme Groud (point C)
- Revenir au départ par « la sucrerie » en suivant le fléchage

Le **canal des Ardennes** a été creusé entre 1823 et 1840. Il relie les bassins de la Seine et de la Meuse entre l'Aisne (à Semuy) et la Meuse (à Pont-à-Bar) : sur 39 km

Sa longueur totale est de 105 km car il est prolongé par un canal latéral à l'Aisne de 54 km et une branche Semuy- Vouziers de 12 km.

Sur les 39 km Semuy-Pont-à-Bar, il comporte 33 écluses dont 26 dans la vallée de Montgon, pour permettre le franchissement d'une butte naturelle.

Par un sous-terrain à Saint-Aignan, il passe sous la montagne de Cheveuges. Le Chesne est la plus grosse commune traversée.

La Bar et le ruisseau de Bairon l'alimentent mais aussi de petits ruisseaux qui ont permis autrefois d'entraîner de nombreux moulins.

Les **maisons éclusières** sont construites entre 1800 et 1850 sur un plan assez standard (cave, cuisine, four, chambre, grenier) en pierre de Dom-le-Mesnil.